

DÉCEMBRE 2024 [ VOL. 8 N° 4 ]

# LE reflèt

DE SAINT-HIPPOLYTE



NOUVEL ÉCOCENTRE ET NOUVEAU GARAGE MUNICIPAL [ P. 3 ] | SESSION DE COURS HIVER 2025 [ P. 5 À 8 ]  
CAMP DE LA RELÂCHE [ P. 8 ] | NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE [ P. 11 ]



**SAINT-HIPPOLYTE**  
BELLE NATURELLE



## UN BUDGET RESPONSABLE

Le budget 2025, qui sera adopté en séance extraordinaire le 10 décembre prochain, à 17 h 30, au Centre des loisirs et de la vie communautaire, a été préparé en maintenant l'équilibre entre les investissements dans la qualité des services qui vous sont offerts et la préservation de votre pouvoir d'achat. Sans entrer dans

les détails, je soulignerai qu'en 2025, le compte de taxes moyen variera sous l'indice des prix à la consommation, lequel s'établissait à 2% dans le plus récent communiqué de Statistique Canada. C'est donc un budget équilibré et responsable qu'adoptera le conseil municipal. Tous les détails vous seront fournis le 10 décembre sur notre site Web ainsi que dans le journal *Le Sentier* au début de janvier prochain.

## NOUVELLE RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE

Les villes de Prévost et de Saint-Jérôme ainsi que la Municipalité de Saint-Hippolyte ont convenu d'une entente, qui a pour objet l'organisation, l'exploitation et l'administration d'un service de protection contre les incendies. Les municipalités participantes veulent ainsi offrir conjointement des services de sécurité incendie sur leurs territoires respectifs. Des informations concernant la mise en service de cette nouvelle régie seront publiées au cours de l'année 2025. Cette entente intermunicipale est intervenue dans la perspective de respecter les normes en matière de sécurité incendie et de sécurité civile, tout

en protégeant la capacité de payer des contribuables. La pertinence de cette démarche est attribuable aux enjeux actuels auxquels font face plusieurs municipalités du Québec concernant leur service de sécurité incendie, notamment ceux reliés au manque de main-d'œuvre, particulièrement dans le cas des pompiers à temps partiel et du personnel d'encadrement, mais également ceux relatifs à l'achat d'équipements spécialisés coûteux. La régie intermunicipale permettra aussi d'améliorer et de standardiser la formation des pompiers, ce qui rehaussera le service offert à la population.

## ADAPTEZ VOTRE CONDUITE À L'HIVER

Nos équipes sont fin prêtes à entretenir nos routes municipales afin d'assurer des déplacements efficaces et sécuritaires. Nous devons absolument compter sur votre collaboration pour un bilan routier hivernal positif. C'est pourquoi il est essentiel d'adapter votre conduite en fonction des conditions météo. Assurez-vous de bien déneiger ou de bien déglacer votre véhicule. Ralentissez lorsque les conditions routières ou météorologiques sont difficiles. Merci de votre collaboration!

## JOYEUSES FÊTES !

Les membres du conseil municipal et du personnel de la Municipalité ainsi que moi-même vous offrons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur. Profitez du temps des Fêtes pour vous retrouver auprès des personnes qui vous sont chères.

**Yves Dagenais**, maire  
450 563-2505, poste 2235  
ydagenais@saint-hippolyte.ca



**Bruno Plourde**  
Siège 1  
Urbanisme



**Chantal Lachaine**  
Siège 2  
Environnement



**Sonia Tremblay**  
Siège 3  
Travaux publics



**Serge Alarie**  
Siège 4



**Rose Crevier-Dagenais**  
Siège 5  
Sécurité incendie et  
sécurité communautaire



**Alain Lefièvre**  
Siège 6  
Loisirs et culture

## Nouvel écocentre et nouveau garage municipal

Le conseil municipal de Saint-Hippolyte, réuni le 24 septembre dernier en séance extraordinaire, a octroyé des mandats professionnels afin de préparer les plans et les devis pour la construction d'un nouveau garage municipal, admissible à une aide financière du gouvernement du Québec pouvant atteindre 60% des coûts dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) volet 1 – Projet de bâtiments de base à vocation municipale ou communautaire. Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a d'ailleurs confirmé par lettre, à la Municipalité, que ce projet s'est qualifié pour l'obtention d'une aide financière à être précisée.



Le maire a expliqué qu'il s'agit d'un projet intégré qui permettra d'accueillir, dans l'actuel bâtiment du garage municipal, un nouvel écocentre et des espaces d'entreposage pour la division des parcs et espaces verts. Le nouveau garage municipal serait pour sa part construit sur le terrain de l'ancien poste d'Hydro-Québec, lequel sera cédé à la Municipalité par la société d'État. Le projet permettra de tripler la superficie du garage municipal, de le centraliser sur le territoire et de moderniser ses installations.

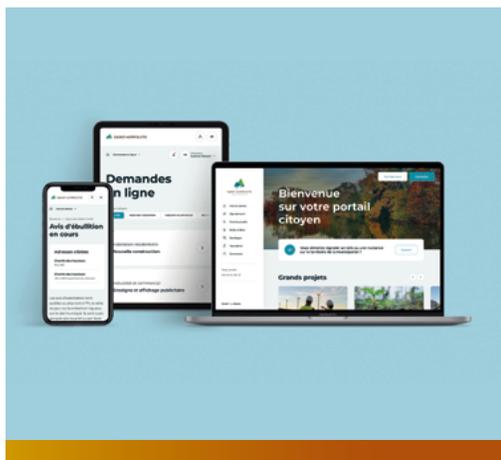
« En allant de l'avant avec la construction d'un nouveau garage municipal, nous ferons d'une pierre deux coups. En effet, nous pourrions enfin aménager un écocentre qui répondra encore mieux aux besoins des citoyens, en plus de favoriser le réemploi, le recyclage et la valorisation, et ce, dans des installations plus accueillantes », a déclaré M. Yves Dagenais.

## Nouveau portail citoyen

Conçu pour bonifier l'expérience, les communications et la participation citoyennes, le portail citoyen centralise plusieurs services. Il permet en outre de simplifier les démarches administratives des Hippolytoises et des Hippolytois en leur donnant accès à un large éventail de services en ligne, tels que :

- les alertes municipales;
- les demandes de permis;
- les signalements non urgents;
- l'inscription aux loisirs;
- les licences de chien;
- les sondages;
- le partage de suggestions dans la boîte à idées;
- et bien d'autres qui s'ajouteront au fil des mois à venir.

En s'abonnant aux alertes municipales, on pourra être prévenu en cas d'événement majeur (mesures d'urgence, événement climatique, panne de courant, entrave routière, etc.), mais aussi recevoir des rappels par courriel concernant les collectes, les consultations publiques, les événements et les séances du conseil municipal. Les personnes qui étaient abonnées aux alertes municipales avant le 8 octobre 2024 n'ont pas à s'abonner de nouveau, mais devront le faire si elles souhaitent ajouter d'autres types d'alertes à leur profil.



### Créez votre compte dès aujourd'hui!

- > Accédez au portail citoyen : [citoyen.saint-hippolyte.ca](http://citoyen.saint-hippolyte.ca).
- > Cliquez sur « Inscription ».
- > Remplissez les champs du formulaire d'inscription et cliquez sur « M'abonner ».
- > Vous recevrez un courriel contenant un lien d'activation de votre compte.
- > Si vous avez opté pour la notification par SMS pour les alertes d'urgence, vous devrez confirmer votre numéro de téléphone mobile en saisissant un code de vérification, que vous recevrez par SMS. Si vous avez opté pour la notification par appel automatisé, un code vous sera dicté vocalement sur votre téléphone filaire ou mobile.

# Consignes hivernales

## STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

En période hivernale, le stationnement sur les voies publiques est interdit du 15 novembre au 23 décembre et du 3 janvier au 1<sup>er</sup> avril, entre minuit et 7 h. De plus, le stationnement de votre véhicule en bordure de votre propriété doit être effectué de façon à ne pas nuire aux activités de déneigement. Il est également interdit de déposer la neige dans les rues.

## OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

La Municipalité de Saint-Hippolyte est responsable de l'entretien de plus de 195 kilomètres de routes sur son territoire. Pour en faciliter le déneigement et éviter des bris et autres incidents causés par les opérations de déneigement, l'équipe du Service des travaux publics tient à rappeler les consignes à respecter pour la saison hivernale à venir. Veuillez bien identifier, à l'aide de balises de couleur appropriée, les murs, les haies, les clôtures et les autres éléments paysagés ou structuraux présents en bordure de la route. Les murs et les clôtures doivent être situés à 60 cm de l'emprise de rue (ligne de terrain). Les abris temporaires doivent être situés à plus d'un mètre de l'emprise de rue.

## ATTENTION À VOS BACS DE COLLECTE !

Lors des journées de collecte, il est important de s'assurer que les bacs sont disposés de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement des routes et des trottoirs. Ils doivent être placés en bordure de la rue, sur le terrain de la résidence desservie, de 1 à 1,2 mètre de la chaussée. Le positionnement en retrait de la chaussée permet d'éviter les bris de bacs occasionnés par les opérations de déneigement. Les roues du bac doivent être orientées vers la maison afin d'éviter le bris du couvercle lorsqu'il est vidé. Il importe aussi de déneiger les bacs roulants après une tempête, à défaut de quoi l'entrepreneur de collecte ne pourra les vider de leur contenu.

## ENTREPRENEURS EN DÉNEIGEMENT

En vertu du Règlement 1225-22, tout entrepreneur en déneigement d'entrées privées doit s'enregistrer auprès de la Municipalité, et ce, afin d'encadrer les obligations des entrepreneurs et des occupants relativement au déneigement résidentiel.

### REQUÊTES

En date du 31 octobre 2024, le Service des travaux publics avait traité plus de 2 230 requêtes.

### TRAPPES À SÉDIMENTS

Les cols bleus ont effectué la vidange d'environ 400 trappes à sédiments, pour une récupération d'environ 300 tonnes de matières.



## Réalisations 2024 du Service des travaux publics

### CONSTRUCTION DE ROUTES

120° Avenue	128 mètres	38 400 \$
Rue de la Colline	167 mètres	50 500 \$
Croissant des Hauteurs	194 mètres	71 600 \$
Rue Tracy	265 mètres	151 000 \$
Rue Ogilvy O.	188 mètres	90 000 \$
Ch. du Lac-Connelly	686 mètres	258 000 \$
Rue Bellevue	290 mètres	169 000 \$
Ch. du Lac-du-Pin-Rouge	908 mètres	339 000 \$
Ch. du Lac-des-Quatorze-Îles	840 mètres	239 000 \$

### TRAVAUX DE DRAINAGE

Fosse de béton pour récupérer les sédiments sur le chemin du Lac-Connelly	20 000 \$
Ponceaux rue Josée et 117° Avenue	15 000 \$

## Session de cours

### CRÉATION DE COMPTE ET CONFIRMATION DES INFORMATIONS DE CONNEXION

Préparez-vous pour 2025!

Créez votre compte ou confirmez vos informations de connexion AVANT la période d'inscription.

Pour vous inscrire à la session de cours, aux activités spéciales de notre programmation et au camp de jour, créez dès maintenant votre compte en ligne ou confirmez vos informations de connexion.

Les places sont souvent limitées donc la connexion rapide à votre compte en ligne est primordiale au moment de votre inscription.

### NOUVEL UTILISATEUR (RÉSIDENT ET NON-RÉSIDENT)

Vous devez OBLIGATOIREMENT créer votre compte en remplissant le formulaire d'ouverture de compte Sport-Plus disponible en ligne.

### UTILISATEUR EXISTANT

Confirmez vos informations de connexion en vous connectant à Sport-Plus. Si vos informations sont incorrectes, cliquez sur ► Code d'utilisateur / Mot de passe oublié?

Pour plus d'informations, communiquez avec nous par courriel à [loisirs@saint-hippolyte.ca](mailto:loisirs@saint-hippolyte.ca) ou par téléphone au 450 563-2505, poste 2231.



## Inscription

**Période d'inscription: 10 décembre 2024 au 15 janvier 2025 inclusivement.**

### PAR TÉLÉPHONE

Au 450 563-2505, poste 2231

### EN PERSONNE

Au Centre des loisirs et de la vie communautaire

### EN LIGNE

Au [saint-hippolyte.ca](http://saint-hippolyte.ca)



### NOUVEAUTÉ! CARTE DE PRATIQUE LIBRE

Vous êtes incapable de faire un choix parmi les offres de notre programmation ou craignez être indisponible pour un cours donné durant toute la session? Optez pour des activités à la carte! En vous procurant la carte de pratique libre, vous pourrez choisir des activités sportives et récréatives parmi celles identifiées dans la grille de notre programmation.

**Résident – 80\$ | Non-résident – 120\$**

La carte donne droit à 8 participations libres de votre choix.  
Vente en ligne, par téléphone et en personne.



# Session hiver 2025



Inscription obligatoire et places limitées.

Une description plus détaillée de chaque activité est disponible sur le site d'inscription Sport-Plus.

Activité destinée aux aînés.

Activité disponible à la carte.

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	HORAIRE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
<b>ACTIVITÉS POUR TOUS</b>					
<b>ATELIERS DE PÂTISSERIE – NIVEAU 1</b> Apprentissage des techniques de glaçage des cupcakes et des gâteaux.	16 ans +	<b>Jeudi, 18 h à 19 h 30</b> 23 janvier au 13 février 4 semaines	Parc du Grand-Héron	<b>270 \$</b>	300 \$
<b>ATELIERS DE DÉCORATION DE BISCUITS AVEC GLAÇAGE ROYAL</b> Apprentissage des techniques pour développer ses habiletés dans ce type d'art sucré.	16 ans +	<b>Jeudi, 18 h à 19 h 30</b> 20 février au 20 mars* 4 semaines	Parc du Grand-Héron	<b>230 \$</b>	260 \$
<b>ABC DU JARDINAGE</b> De la théorie à la pratique, vous parcourrez les principaux éléments de l'horticulture.	14 ans +	<b>Samedi, 12 h 30 à 14 h 30</b> 5 avril au 24 mai 8 semaines	Bibliothèque	<b>85 \$</b>	95 \$
<b>BADMINTON LIBRE (AVEC INSCRIPTION)</b> Jeu libre. Le participant doit apporter sa raquette et ses volants.	14 ans +	<b>Lundi, 19 h à 21 h</b> 20 janvier au 7 avril <b>Mercredi, 19 h à 21 h</b> 22 janvier au 9 avril 12 semaines	École des Hauteurs	<b>54 \$</b>	84 \$
<b>CLUB DE KARATÉ</b> Acquisition et développement des techniques et des mouvements de cette discipline.	6 ans +	<b>Lundi et mercredi</b> <b>18 h 30 à 20 h</b> 20 janvier au 11 juin 21 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	<b>Enfant: 120 \$</b> <b>Adulte: 150 \$</b>	Enfant: 150 \$ Adulte: 190 \$
<b>MÉDITATION ET YOGA SUR CHAISE</b> Séance de méditation combinée avec des exercices de yoga sur chaise.	16 ans +	<b>Lundi, 10 h 30 à 11 h 30</b> 20 janvier au 7 avril 12 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	<b>90 \$</b>	102 \$
<b>MISE EN FORME GÉNÉRALE</b> Séance de mise en forme combinant des exercices de musculation, d'endurance et de cardio.	16 ans +	<b>Mardi, 11 h à 12 h</b> <b>OU Mardi, 12 h à 13 h</b> 21 janvier au 8 avril 12 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	<b>90 \$</b>	102 \$
<b>MISE EN FORME GÉNÉRALE</b> Séance de mise en forme combinant des exercices de musculation, d'endurance et de cardio.	16 ans +	<b>Jeudi, 10 h 30 à 11 h 30</b> <b>OU Jeudi, 12 h à 13 h</b> 23 janvier au 10 avril 12 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	<b>90 \$</b>	102 \$
<b>PICKLEBALL LIBRE (AVEC INSCRIPTION)</b> Jeu libre. Le participant doit apporter sa raquette et ses balles. <b>Une inscription par soirée par participant.</b> Durée: 1 h 30 12 semaines	14 ans +	<b>Mardi, 18 h 45 OU 20 h 15</b> 21 janvier au 8 avril <b>Mercredi, 18 h 45 OU 20 h 15</b> 22 janvier au 9 avril <b>Jeudi, 18 h 45 OU 20 h 15</b> 23 janvier au 10 avril <b>Dimanche, 8 h 45</b> <b>OU 10 h 15 OU 11 h 45</b> 26 janvier au 13 avril	École du Grand-Rocher	<b>54 \$</b>	84 \$
<b>PICKLEBALL: LOCATION DE TERRAIN (AVEC INSCRIPTION)</b> Jeu libre. Le participant doit apporter sa raquette et ses balles. (3 terrains sont disponibles. Maximum d'un terrain par inscription.)	14 ans +	<b>Dimanche, 13 h 15 à 14 h 45</b> 26 janvier au 13 avril 12 semaines	École du Grand-Rocher	<b>180 \$</b>	240 \$
<b>PICKLEBALL: PRATIQUE LIBRE À LA CARTE</b> Aucune inscription requise, jeu libre, sous une formule de rotation selon le nombre de participants. (3 terrains sont disponibles.)	14 ans +	<b>Dimanche, 14 h 45 à 16 h 15</b> 26 janvier au 13 avril 12 semaines	École du Grand-Rocher	<b>Sur présentation de la carte de pratique libre</b>	

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	HORAIRE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
<b>CARDIO-MUSCULATION</b> Une expérience dynamique alliant endurance cardiovasculaire et musculaire.	16 ans +	<b>Mercredi, 18 h à 19 h</b> 8 janvier au 19 mars 11 semaines	Centre de plein air Roger-Cabana	Inscription <b>dès maintenant</b> à <a href="http://cardiopleinair.ca">cardiopleinair.ca</a> ou au <b>514 914-2858</b>	
<b>CARDIO-RAQUETTE</b> Exercices d'endurance cardiovasculaire et musculaire grâce à des déplacements en raquettes.	16 ans +	<b>Mercredi, 18 h à 19 h</b> 8 janvier au 19 mars <b>Samedi, 9 h 30 à 10 h 30</b> 11 janvier au 22 mars 11 semaines	Centre de plein air Roger-Cabana	Inscription <b>dès maintenant</b> à <a href="http://cardiopleinair.ca">cardiopleinair.ca</a> ou au <b>514 914-2858</b>	
✓ <b>TONUS, STRETCHING ET MOBILITÉ</b> Exercices d'étirement permettant à la fois l'assouplissement et le renforcement musculaires et articulaires.	16 ans +	<b>Mercredi, 10 h 30 à 11 h 45</b> 22 janvier au 9 avril 12 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	105\$	117\$
✓ <b>YOGA POUR TOUS</b> Discipline du corps et de l'esprit au moyen d'une variété de postures et de pratiques respiratoires.	16 ans +	<b>Mercredi, 9 h 15 à 10 h 15</b> 22 janvier au 9 avril 12 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	90\$	102\$
✓ <b>YOGA FLOW POUR TOUS</b> Enchaînement de postures de manière dynamique et fluide, synchronisé avec la respiration.	16 ans +	<b>Jedi, 18 h à 19 h</b> 23 janvier au 10 avril 12 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	90\$	102\$
✓ <b>PILATES</b> Alignement du corps joint à la respiration sollicitant chaque groupe musculaire.	16 ans +	<b>Mercredi, 12 h à 13 h</b> 22 janvier au 9 avril <b>Jedi, 16 h 45 à 17 h 45</b> 23 janvier au 10 avril 12 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	90\$	102\$
✓ <b>TONUS ET SOUPLESSE</b> Inspiré des techniques de danse et de la méthode Pilates, ce cours profitera autant à votre corps qu'à votre esprit.	16 ans +	<b>Jedi, 9 h à 10 h</b> 23 janvier au 10 avril 12 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	90\$	102\$
<b>ZUMBA</b> Aérobic et fitness sur des rythmes et des chorégraphies issus de danses latines.	16 ans +	<b>Jedi, 19 h 15 à 20 h 15</b> 23 janvier au 10 avril 12 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	90\$	102\$
<b>ACTIVITÉS 50+</b>					
✿ <b>PICKLEBALL POUR DÉBUTANTS ET INITIÉS</b> Apprentissage des règles de jeu et des techniques de base du pickleball avec un professeur. Initiation au jeu.	50 ans +	<b>Lundi, 19 h à 21 h</b> 20 janvier au 7 avril <b>Samedi, 9 h à 11 h</b> 25 janvier au 12 avril 12 semaines	École du Grand-Rocher	108\$	126\$
✿ <b>SOLIDAIRES ENTRE AÎNÉS: ÊTES-VOUS PLUS LOUP OU COYOTE?</b> Cette conférence s'adresse à tous ceux et celles qui désirent bâtir leur boîte à outils pour prévenir, comprendre et contrer l'intimidation (et la cyberintimidation), peu importe le milieu.	50 ans +	<b>Mardi, 13 h 30 à 15 h 15</b> 17 décembre 2024 1 atelier	Bibliothèque	<b>Gratuit</b>	
✿ <b>CERVEAUX ACTIFS</b> Les ateliers permettent de conserver une saine activité cognitive ainsi que d'augmenter l'estime et la confiance en soi dans une atmosphère ludique, conviviale et divertissante.	50 ans +	<b>Mercredi, 9 h 30 à 12 h</b> 22 janvier au 26 mars 10 semaines	Bibliothèque	35\$	45\$
✿ <b>DANSE EN LIGNE – DÉBUTANT</b> Apprentissage des danses populaires et des mouvements de base, suivi d'enchaînements de mouvements chorégraphiés.	50 ans +	<b>Lundi, 13 h à 14 h 15</b> 20 janvier au 7 avril <b>Lundi, 14 h 15 à 15 h 30</b> 20 janvier au 7 avril 12 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	90\$	102\$
<b>DANSE EN LIGNE – DÉBUTANT 2 – INTERMÉDIAIRE</b>					
✿ ✓ <b>YOGA SUR CHAISE</b> Discipline du corps et de l'esprit au moyen d'une variété de postures et de pratiques respiratoires effectuées sur une chaise.	50 ans +	<b>Mercredi, 13 h 15 à 14 h 15</b> 22 janvier au 9 avril 12 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	90\$	102\$
✿ <b>TABLETTES ET TÉLÉPHONES APPLE**</b> Membres FADOQ. Cours personnalisé basé sur l'utilisation efficace de votre tablette ou de votre téléphone APPLE**.	50 ans +	<b>Jedi, 9 h à 12 h</b> 23 janvier au 27 février 6 semaines	Bibliothèque	100\$	100\$

\* L'ateliers de décoration de biscuits avec glaçage royal fera relâche le 6 mars, mais aucune activité n'est interrompue pour la relâche scolaire.  
\*\* Tous les participants doivent avoir un téléphone ou une tablette Apple et être membres de la FADOQ.

## Session hiver 2025 – Suite

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	HORAIRE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
<b>ACTIVITÉS JEUNESSE</b>					
 <b>FUTSAL MIXTE U13 À U15</b> Séances récréatives permettant d'approfondir des techniques et tactiques du futsal. Pour se développer et apprendre à l'aide de jeux, d'exercices et de mini-matches.	<b>13 à 15 ans</b>	<b>Samedi, 11 h 15 à 12 h 45</b> 25 janvier au 12 avril 12 semaines	École du Grand-Rocher	<b>72\$</b>	84\$
 <b>FUTSAL MIXTE U7 À U9</b>	<b>7 à 9 ans</b>	<b>Samedi, 13 h à 14 h 30</b> 25 janvier au 12 avril 12 semaines	École du Grand-Rocher	<b>72\$</b>	84\$
 <b>FUTSAL MIXTE U10 À U12</b>	<b>10 à 12 ans</b>	<b>Samedi, 14 h 45 à 16 h 15</b> 25 janvier au 12 avril 12 semaines	École du Grand-Rocher	<b>72\$</b>	84\$
 <b>1, 2, 3, ON BOUGE!</b> Activités motrices parents-enfants: parcours, ateliers et défis permettant d'apprivoiser graduellement le monde du sport et de l'activité physique.	<b>3-4 ans</b>	<b>Samedi, 9 h à 9 h 45</b> 25 janvier au 12 avril 12 semaines	École des Hauteurs	<b>60\$</b>	72\$
 <b>SUPERSPORTIF.VE</b> Développement des habiletés motrices par des entraînements dynamiques, des parcours, des courses et des jeux coopératifs.	<b>5-6 ans</b>	<b>Samedi, 10 h à 11 h</b> 25 janvier au 12 avril 12 semaines	École des Hauteurs	<b>60\$</b>	72\$
 <b>SPORT AU MAX</b> Éventail d'activités sportives et ludiques mettant au défi leurs habiletés, leur agilité et leur endurance.	<b>7 à 12 ans</b>	<b>Samedi, 11 h 15 à 12 h 15</b> 25 janvier au 12 avril 12 semaines	École des Hauteurs	<b>60\$</b>	72\$
<b>ACTIVITÉS D'UNE JOURNÉE</b>					
<b>ATELIER DE PÂTISSERIE PARENT-ENFANT</b> Le duo parent-enfant testera les techniques à la douille et comment travailler le fondant en décorant 6 cupcakes selon le thème du moment.	<b>5 ans +</b>	<b>Dimanche, 10 h à 11 h</b> 26 janvier 2025 1 atelier	Parc du Grand-Héron	<b>35\$</b>	40\$
<b>ATELIER DE SEMIS</b> Apprenez les techniques pour bien démarrer vos semis, du matériel au calendrier de plantation.	<b>14 ans +</b>	<b>Samedi, 9 h 30 à 11 h 30</b> 5 avril 2025 1 atelier	Centre des loisirs et de la vie communautaire	<b>18\$</b>	20\$



### FESTIVAL D'HIVER

**Samedi 15 février 2025**  
**Parc du Grand-Héron (55, 380<sup>e</sup> Avenue)**

De 10 h 30 à 15 h, profitez des festivités organisées dans le cadre du Festival d'hiver de Saint-Hippolyte! Au programme: jeux gonflables, fermette, contes et légendes, chasse aux trésors et plus encore!

#### Navette gratuite

Les stationnements de l'école des Hauteurs et de l'hôtel de ville seront disponibles et desservis par la navette pour cet événement.



#### Tarifification

Résidents sans service de garde: 100 \$  
 Résidents avec service de garde: 120 \$  
 Non-résidents sans service de garde: 150 \$  
 Non-résidents avec service de garde: 170 \$

### CAMP DE LA RELÂCHE

**Du 3 au 7 mars 2025**  
**Parc du Grand-Héron**

Au programme: activités sur neige et activités thématiques!

Faites vite, les places sont limitées!

#### Inscription dès le 21 janvier 2025

- En ligne, au [saint-hippolyte.ca](http://saint-hippolyte.ca)
- En personne, au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Par téléphone, au 450 563-2505, poste 2231

# Ouverture du Centre de plein air Roger-Cabana en mode hivernal

Le réseau de sentiers passera en mode hivernal dès que la température le permettra. D'ici là, préparez votre matériel pour la première neige! La salle sport du Centre des loisirs et de la vie communautaire sera accessible du lundi au dimanche, de 8 h 30 à 16 h, dès l'ouverture de la saison.

## SENTIER DE GLACE

Nous avons aussi hâte que vous d'en profiter, mais avant tout, il faut que dame Nature nous offre une température d'environ -10 °C pendant 4 nuits afin de pouvoir construire la base du sentier de façon optimale. Il faut aussi pouvoir arroser suffisamment la surface avec une eau qui gèlera rapidement pour obtenir une belle et solide surface.

## SENTIERS DE SKI DE FOND

Un nouveau traceur sera à l'œuvre cet hiver! Informez-vous à l'accueil pour connaître les conditions de neige et choisir le meilleur fart de glisse.

**PSST! Nous avons de l'équipement en location (\$) pour petits et grands.**

## Fondeurs Laurentides

**Faites vite! Inscription jusqu'au 20 décembre en ligne (Sport-Plus) ou par téléphone.**

- Cours Jeannot Lapin (4-5 ans), Jackrabbit (6 à 12 ans), niveaux 1 à 4, les samedis matin, du 11 janvier au 1<sup>er</sup> mars 2025.
- Cours récréosportif pour adultes, les dimanches, de 9 h à 10 h 30, du 12 janvier au 2 mars 2025.

Pour vous informer et vous inscrire:

[Fondeurs Laurentides à Saint-Hippolyte](#)

## FC BORÉAL ÉTÉ 2025

Ne tardez pas! Pour profiter d'un rabais de 25\$, inscrivez-vous au courant du mois de février!

Pour ne rien manquer, suivez le FC Boréal sur Facebook ou Instagram. Pour obtenir toutes les informations nécessaires, visitez [le fcboreal.ca](#).



## SENTIERS DE RAQUETTE/CRAMPONS ET VÉLO SUR NEIGE

La température et les conditions hivernales guideront votre choix entre le port de raquettes ou de crampons. En vélo, surveillez la pression d'air dans vos pneus. Pour le plaisir de tous les usagers, rappelez-vous simplement que lorsque ça défonce... on renonce!

On rappelle que les chiens sont acceptés, en laisse en tout temps, uniquement dans les sentiers de raquette. N'oubliez pas vos sacs pour les selles.

## AVIS ET RECOMMANDATIONS : NOS SENTIERS NE SONT PAS PATROUILLÉS

- Les sentiers de ski de fond comportent plusieurs côtes et virages abrupts. Le niveau de difficulté technique est relativement élevé.
- Sachez que nos sentiers ne sont pas patrouillés.
- Il est recommandé de ne pas vous aventurer seul(e).
- Il est recommandé d'avoir un téléphone cellulaire.
- En cas d'urgence, composez le 911.

Pour obtenir plus d'information et connaître les conditions des sentiers et des patinoires: [saint-hippolyte.ca/centre-de-plein-air-roger-cabana](http://saint-hippolyte.ca/centre-de-plein-air-roger-cabana)

## Randonnée nocturne en raquettes

**Samedi 25 janvier 2025**

**Résident – 15\$ | Non-résident – 25\$**

Les amateurs de plein air sont invités à explorer en raquettes différents parcours sous le ciel étoilé du Centre de plein air Roger-Cabana. L'activité sera suivie d'un goûter et d'un verre de vin chaud à l'intérieur ou à l'extérieur, près du feu.

### Horaire

17 h 30 à 18 h – Accueil des participants

18 h à 19 h 30 – Randonnée

19 h 30 – 21 h 30 – Goûter et vin chaud

### Inscription du 7 janvier au 22 janvier, à midi

- En ligne, au [saint-hippolyte.ca](http://saint-hippolyte.ca)
- En personne, au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Par téléphone, au 450 563-2505, poste 2231

## Les Formes de l'ombre

DE SABIHA MERABET

EXPOSITION DU 16 JANVIER AU 18 FÉVRIER

Sabiha Merabet est une artiste visuelle contemporaine née en Algérie et installée à Montréal depuis l'an 2000. Ayant fait des études en photographie, elle développe une pratique autodidacte en peinture à l'huile et en cire froide dès 2017, enrichissant son langage visuel à travers des techniques variées. Dans sa série *Les Formes de l'Ombre*, il est suggéré que l'ombre, loin d'être une absence ou une simple obscurité, est en fait un élément actif et structurant dans l'œuvre. L'ombre devient un agent créatif, une force qui sculpte, façonne et révèle le visible. Les formes créées par la peinture noire, la cire froide et le fusain broyé ne sont pas simplement cachées ou dissimulées, elles agissent en tant que révélateurs des contours, des textures et des lignes, qui deviennent visibles aux yeux du spectateur. Chaque œuvre dévoile une quête d'harmonie entre la nature, la matière et l'âme, invitant



le visiteur à se plonger dans un territoire intérieur, à la fois intime et universel. L'exposition se tiendra du 16 janvier au 18 février 2025. Le vernissage aura lieu le 16 janvier, de 17 h à 19 h, en présence de l'artiste. Bienvenue à tous!

## Comité régional pour la protection des falaises

EXPOSITION JUSQU'AU 8 JANVIER

La bibliothèque accueillera l'exposition de photographies de la nature du Comité régional pour la protection des falaises (CRPF) jusqu'au 8 janvier 2025. *Précieuses beautés: notre nature se dévoile en photos* mettra en lumière la beauté des plantes et des animaux que l'on peut retrouver dans les forêts laurentiennes. Chaque photographie sera accompagnée d'un texte avec de brèves informations liées au comportement, à la conservation ou aux caractéristiques particulières des espèces présentées sur les photos. Le CRPF est un organisme de bienfaisance fondé il y a 21 ans pour protéger à l'état naturel la zone s'étendant au pourtour des falaises de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte. Le CRPF a, à ce jour, contribué à la conservation de plus de 8 km<sup>2</sup> de territoire abritant des espèces floristiques et fauniques remarquables.

## UNE NOUVELLE politique culturelle

C'est dans le cadre des Journées de la culture 2024 que la Municipalité de Saint-Hippolyte a procédé, le 28 septembre dernier, au parc du Grand-Héron, au lancement officiel de sa nouvelle politique culturelle. C'est au slameur-poète Marc Sauvageau, porte-parole des Journées de la culture 2024 dans les Laurentides, qu'a été confié l'honneur de présenter ce document fondamental pour la vie culturelle hippolytoise.



On peut consulter la politique culturelle au [saint-hippolyte.ca/politique-culturelle](http://saint-hippolyte.ca/politique-culturelle).

La Municipalité de Saint-Hippolyte remercie les membres du comité de la Politique culturelle:

- Jessica Penillon, artiste peintre et citoyenne
- Marie-Eve Turgeon, artiste illustratrice et citoyenne
- Jacinthe Moffatt, artiste vidéaste et citoyenne
- Jean-Pierre Fabien, auteur, collaborateur au journal communautaire *Le Sentier* et citoyen
- Alain Lefèvre, conseiller municipal chargé des dossiers culturels
- Louis Croteau, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



HEURE DU CONTE

HEURE DU CONTE

Pour les enfants de 4 à 10 ans  
Samedi 7 décembre, 10 h 30

(30 minutes ou moins)

Agora de l'espace jeunesse

Gratuit (sans inscription)

Lecture de deux histoires en format «combat des livres». Quel sera votre préféré?

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous par téléphone au 450 224-4137 ou par courriel au [biblio@saint-hippolyte.ca](mailto:biblio@saint-hippolyte.ca).

Restez à l'affût (en bibliothèque et sur notre page Facebook) pour les prochaines Heures du conte de 2025, qui débiteront en février!

## HORAIRE DES FÊTES

Veillez noter que la bibliothèque sera fermée du 22 décembre au 6 janvier inclusivement et ouvrira exceptionnellement les vendredis 27 décembre et 3 janvier, de 10 h à 15 h. Les chutes à livres demeureront accessibles.

Merci de votre compréhension et joyeuses Fêtes!

## Une brève immersion dans le domaine hydrique de l'État

Québec 

### QUI EST CE VOISIN SOUVENT MÉCONNU DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS ?

Le gouvernement du Québec est propriétaire de la majeure partie du lit des lacs et des cours d'eau du Québec; c'est ce qu'on appelle le « domaine hydrique de l'État ». Tout comme il ne vous viendrait probablement pas à l'esprit d'installer votre remise sur le terrain de votre voisin sans sa permission, l'installation d'ouvrages dans les cours d'eau publics, tels que des quais, des abris à bateaux ou des ancrages pour amarrage, nécessite l'obtention d'un droit (permis d'occupation, bail, vente, etc.) auprès de l'État québécois.

Plus connu pour sa mission liée à la protection de l'environnement, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a aussi comme mandat d'assurer la gestion foncière du domaine hydrique de l'État en appliquant le *Règlement sur le domaine hydrique de l'État*.

### COMMENT SAVOIR SI LE COURS D'EAU SITUÉ EN BORDURE DE MA PROPRIÉTÉ EST PUBLIC ?

Le MELCCFP peut donner un avis administratif sur le caractère public ou privé du lit d'un lac ou d'un cours d'eau (domanialité). Pour obtenir cette information, vous devez remplir le formulaire en ligne intitulé « Requête concernant la domanialité du lit des lacs et des cours d'eau » disponible sur le site Web du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : [www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau/gestion-domaine-hydrique-etat/demande-information-fonciere/avis-caractere-public-lit-lac-cours-eau](http://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau/gestion-domaine-hydrique-etat/demande-information-fonciere/avis-caractere-public-lit-lac-cours-eau).

### DOIS-JE OBTENIR UN DROIT AUPRÈS DU MELCCFP MÊME SI L'OUVRAGE A ÉTÉ INSTALLÉ DANS LE COURS D'EAU PUBLIC IL Y A DÉJÀ PLUSIEURS ANNÉES ?

Il n'est pas possible de bénéficier de droits acquis en lien avec l'occupation d'une terre publique, et ce, malgré une occupation datant de nombreuses années. Toute occupation du domaine hydrique de l'État, qu'elle soit récente ou ancienne, sauf par certains ouvrages considérés comme mineurs, doit donc être régularisée auprès du MELCCFP. Des actions peuvent être entreprises par le MELCCFP en cas de non-respect du *Règlement sur le domaine hydrique de l'État*.

### COMMENT PUIS-JE FAIRE MA DEMANDE POUR RÉGULARISER LA PRÉSENCE DE L'OUVRAGE INSTALLÉ DANS LE COURS D'EAU PUBLIC SITUÉ EN FACE DE MA PROPRIÉTÉ ?

Toute demande pour l'obtention d'un droit s'effectue en remplissant le formulaire intitulé « Demande d'octroi ou de modification de droits » disponible sur le site Web du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : [www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau/gestion-domaine-hydrique-etat/octroi-droit-occupation](http://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau/gestion-domaine-hydrique-etat/octroi-droit-occupation).

Si vous rencontrez des difficultés en remplissant votre demande ou si vous souhaitez obtenir toute autre information générale en lien avec l'occupation du domaine hydrique de l'État, vous pouvez contacter la Direction de l'émission et de la gestion des droits d'occupation par courriel à [domaine.hydrique@environnement.gouv.qc.ca](mailto:domaine.hydrique@environnement.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 418 521-3818, poste 1.



**ST-HIPPE LAYE!**

**PROBLÈMES DE POUBELLES?**  
DES SOLUTIONS EXISTENT  
[saint-hippolyte.ca/collectes](http://saint-hippolyte.ca/collectes)

SAINT-HIPPOLYTE



## POUR JOINDRE NOS SERVICES

### Hôtel de ville

450 563-2505  
2253, chemin des  
Hauteurs J8A 1A1

Urbanisme p. 2224

Environnement p. 2246

Mairie et direction  
générale p. 2232

Greffes p. 2232

Services aux citoyens  
p. 2221

Taxation p. 2222

Communications et  
sécurité communautaire

450 563-2505, p. 2275  
55, 380<sup>e</sup> Avenue

Loisirs, culture et  
vie communautaire

450 563-2505, p. 2231  
2060, chemin  
des Hauteurs

### Caserne

450 563-2505, p. 2262  
1255, chemin  
des Hauteurs

### Garage municipal

450 563-2505, p. 2242  
2056, chemin  
des Hauteurs

### Bibliothèque

450 224-4137  
2258, chemin  
des Hauteurs

## SÉCURITÉ INCENDIE

# Déneigement des escaliers, des portes, des balcons et des fenêtres

Le Service sécurité incendie tient à vous rappeler qu'après chaque averse de neige, il est très important de déblayer et de déglacer les escaliers, les portes, les balcons et les fenêtres qui servent d'issues de secours et de moyens d'évacuation ou qui permettent d'accéder à la voie publique. Non seulement ces actions permettront aux gens de quitter aisément leur logis en cas d'incendie ou de mesures d'urgence, mais elles faciliteront également le travail des intervenants d'urgence.

Source: Régie du bâtiment du Québec.



## SÛRETÉ DU QUÉBEC

# Vigilance! Fraude par courriel

La Sûreté du Québec désire mettre les citoyens en garde d'un stratagème de fraude qui consiste à envoyer une lettre d'extorsion via courriel contenant le nom complet, le numéro de téléphone, l'adresse du domicile ainsi qu'une capture d'écran de l'adresse tirée d'un service de cartographie en ligne. Les auteurs du courriel affirment que la personne ciblée a visité des sites Web explicites et menacent d'envoyer une vidéo à sa liste de contacts, à moins d'être payés en cryptomonnaie. Un code QR est généralement envoyé afin de faciliter le paiement en bitcoins. Les escrocs utilisent la peur et l'urgence pour manipuler les victimes afin qu'elles prennent une décision hâtive. Pour avoir accès à ses données, les fraudeurs utilisent de l'information qui est disponible publiquement, notamment sur les réseaux sociaux.

Voici quelques conseils de prévention :

1. Soyez prudents par rapport au partage de détails en ligne et limitez ce que vous publiez sur les réseaux sociaux.
2. Ne vous précipitez pas dans des décisions. Évaluez soigneusement la situation, ignorez le courriel et ne faites aucun paiement.
3. Envisagez de signaler l'escroquerie aux autorités locales ou au Centre antifraude du Canada.



La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web ([www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou à consulter le site Web du Centre antifraude du Canada au [www.centreantifraude.ca](http://www.centreantifraude.ca). De plus, toute information peut être communiquée en tout temps et de façon confidentielle à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264. Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada par téléphone au 1 888 495-8501 ou en visitant le [www.antifraudcentre-centreantifraude.ca](http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca).